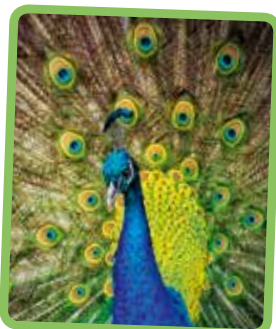


COMMUNE DE SAINT POL SUR MER

Ton été 2019



Accueils Collectifs de Mineurs



ACM



Comme tous les ans, la municipalité propose cet été des accueils de loisirs de mineurs. Ils seront ouverts du 8 juillet au 23 août. Ils comprennent 4 accueils pour les moins de 6 ans, dont un avec service de restauration, l'accueil Vancauwenberghe pour les 6-9 ans, et l'accueil Romain Rolland pour les 10-13 ans.

L'année dernière, Saint Pol sur Mer a été une des rares communes dans lesquelles il n'y a pas eu de baisse de fréquentation, preuve de la qualité de nos accueils.

Nous travaillons chaque année pour adapter l'offre aux envies de nos jeunes Saint-Polois en supprimant certaines activités qui ne plaisent plus, pour les remplacer par d'autres plus attractives.

Nous espérons que nos accueils de loisirs donneront, une fois encore, beaucoup de joie à nos jeunes concitoyens.

Jean-Pierre CLICQ

Maire de Saint Pol sur Mer

Virgine VARLET

Première Adjointe déléguée à l'Enfance, à l'Education-Jeunesse et aux Loisirs



Les Accueils Collectifs de Mineurs sont des lieux de loisirs destinés aux enfants saint polois ou scolarisés à Saint Pol sur Mer.

Une réunion d'information avec

L'ACM Petite enfance

Les enfants devront avoir entre 3 et 6 ans (2 ans et demi si l'enfant est scolarisé).

Ils seront accueillis entre 8h30 et 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Le matin et le midi, un accueil échelonné est prévu jusque 8h45 et 13h45.

Les structures accueillant les enfants sont :

ECOLE KERGOMARD (Rue François RUDE)

ECOLE MATERNELLE VANCAUWENBERGHE (Av. Edmond-FLAMAND)

ECOLE MATERNELLE JOLIOT-CURIE (Rue des hirondelles)

ECOLE VICTOR-HUGO (Rue Victor-HUGO)

L'accueil et le retour des enfants se feront sur les structures.



Exemples d'activités

Cinéma, ferme, plage, parcours sportifs, ateliers créatifs, sorties diverses, équitation, intercentres...

Les mini-camps

Dans le cadre des ACM Petite enfance, un mini-camp d'une nuit peut être proposé aux enfants de 5 ans.

Service de restauration

Un service de restauration sera proposé pour les enfants inscrits à l'ACM KERGOMARD.

Un accueil sera également proposé jusque 17h30 pour ces enfants.



l'équipe d'animation aura lieu le **jeudi 6 juin 2019** pour tous.



L'ACM VANCAUWENBERGHE (Rue de Tornegat)

Il accueille les enfants âgés de 6 à 9 ans. Ils sont pris en charge par des autocars, dès 8h15, **sur six points de rassemblement** :

ECOLE PAUL-LANGEVIN (Rue de la République)

PLACE MAURICE-THOREZ

PARKING FERME MARCHAND (Av. Edmond-FLAMAND)

CONVISPORT (face au centre Jean-COCTEAU)

ECOLE JOLIOT-CURIE (Rue des hirondelles)

PARKING CARREFOUR (face à la boulangerie «Marie Blachère»)

Le départ est prévu à 8h30 précises et un retour à 17h30.

Attention : aucun enfant ne sera remis aux parents ou autorisé à partir seul avant 17h30 même si il est déposé avant cette heure. Aucun enfant ne sera remis à une personne mineure. De plus, l'enfant doit impérativement prendre le bus au point de rassemblement déterminé lors de l'inscription. Il ne sera pas autorisé à fréquenter l'accueil s'il ne prend pas le bus.

L'ACM Romain-ROLLAND

Il accueille les enfants âgés de 10 à 13 ans. Ils sont attendus à la grille (Rue Barbusse) et sont accueillis de 9h à 17h30. *

Exemples d'activités

Paddle, quad, pêche à pied, équitation, accrobranche, piscine, sorties diverses, grands parcs d'attractions, intercentres...

Le nombre de places est limité selon les activités.

Les mini-camps

Dans le cadre des ACM Enfance, un mini-camp inférieur à 3 nuits peut être proposé.

Les repas

Les repas du midi sont préparés par le restaurant municipal et sont servis dans ses locaux. Les pique-niques sont emmenés par les animateurs sur les lieux de sorties. Les repas des mini-camps sont livrés par l'équipe technique du service des sports sur les lieux où campent les enfants.

* Pour les jeunes habitant à l'ouest de la ville, un ramassage en car est prévu devant la salle DELAUNE.

Inscriptions & paiement

Les inscriptions aux Accueils Collectifs de Mineurs (période «été») auront lieu :



Du lundi 29 avril au vendredi 14 juin 2019
De 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h

Elles auront lieu au Service des Sports, de la Jeunesse et des Loisirs au complexe de la Ferme Marchand ou en ligne sur le site internet de la commune (voir p.7)

Les paiements s'effectuent pour une semaine minimum.

Le prix à la semaine est calculé sur la base du quotient familial du mois en cours ou du dernier avis d'imposition pour les personnes non-allocataires.

Pièces à fournir



- Un dossier famille complété et signé avec les noms, adresse et numéros de téléphone valides des parents ou des responsables légaux (s'il n'a pas déjà été fourni) + photocopie du livret de famille
- Noms, adresse et numéros de téléphone des autres personnes autorisées à venir chercher l'enfant et susceptibles d'être appelées, faute de pouvoir joindre les parents
- Adresses email (du / des parents)
- Copies du carnet de vaccination de l'enfant et du livret de famille
- 1 photo afin d'établir une carte magnétique
- Une attestation de paiement de la Caisse d'Allocations Familiales du mois en cours ou le dernier avis d'imposition si la famille ne perçoit pas d'allocation
- Une attestation d'assurance responsabilité civile au nom de l'enfant
- Copie de la Carte Nationale d'Identité de l'enfant
- Autorisation de sortie du territoire (en cours de validité) + copie de la pièce d'identité du signataire
- Informations complémentaires sur la santé de l'enfant (PAI, certificat allergologue)
- Un test de natation anti-panique pour les 6/13 ans (document à récupérer au service des Sports ou à télécharger sur le site «Pol'famille». En cas d'échec à ce test, l'enfant ne pourra pas participer aux activités nautiques).

Toute modification concernant les informations données lors de l'inscription doit être signalée au service des sports, de la jeunesse et des loisirs.

Barèmes (quotient familial)

ACM Petite enfance

Vancauwenberghe, Victor Hugo,
Joliot Curie, Kergomard sans
restauration (-6 ans)

Forfait à la journée
Sorties comprises

Quotient	Tarif	Majoration
< 369	1,05 €	1,15 €
370 à 499	1,45 €	1,65 €
500 à 600	1,70 €	2,05 €
601 à 899	1,95 €	2,45 €
> 900	2,15 €	2,80 €

ACM enfance

Romain-Rolland, CAV (+6 ans)
Kergomard avec restauration (-6 ans)

Forfait à la journée
Sorties comprises

Quotient	Tarif	Majoration
< 369	1,85 €	2 €
370 à 499	3,15 €	3,60 €
500 à 600	3,45 €	4,15 €
601 à 899	3,75 €	4,70 €
> 900	4,05 €	5,25 €

Une majoration sera appliquée pour les inscriptions hors délais

Plannings des activités

Les plannings d'activités des Accueils Collectifs de Mineurs Municipaux sont consultables à cette adresse :

www.ville-saintpolsurmer.fr - Rubrique «Jeunesse»

Ils peuvent être soumis à des modifications.



Pré-inscription en ligne



AVEC LE POL'FAMILLE POUR LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS - ETE 2019

Vous avez la possibilité à partir du mardi 23 avril 2019 de préinscrire votre enfant via le portail famille aux ACM des mois de juillet et d'août 2019.

Pour cela, il vous suffit de vous connecter au portail famille depuis la page internet sur le site de la ville « Commune de Saint Pol Sur Mer » :

www.ville-saintpolsurmer.fr

Dans l'onglet Pol'Famille, y entrer vos identifiants et votre mot de passe si vous possédez un compte.

Dans le cas contraire, vous devez en créer un. Vous pouvez vous rapprocher du service des sports pour vous accompagner dans cette démarche et permettre ainsi l'activation de votre compte. Un mail avec votre identifiant vous sera envoyé via votre messagerie.

La pré-inscription aux ACM se fait pour une semaine complète. N'oubliez pas de prendre en compte la date limite de préinscription.

Sous 48h, votre inscription sera validée ou vous serez contactés par le service des sports pour mettre à jour votre dossier.

**ATTENTION
CLOTURE DE LA PREINSCRIPTION
LE MERCREDI 12 JUIN 2019**

Les Accueils Collectifs de Mineurs

Accueils Collectifs de Mineurs

Service des Sports, de la Jeunesse et des Loisirs

Complexe de la Ferme Marchand - 77, Rue Edmond-Flamand

Tél. 03 28 24 58 90

servicesports@ville-saintpolsurmer.fr